



Procès-Verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire de l'AMB du 13 avril 2010.

En date du 13 avril 2009 à 19h15.

L'Assemblée Générale Ordinaire présidée par Thomas Boissière s'est réunie au bâtiment A29 de l'université Bordeaux 1. Cette assemblée générale a dû être réunie de manière exceptionnelle sans avoir réellement eu le temps de prévenir tous les adhérents. Néanmoins, une autre date n'aurait pu être possible, et au vu des résultats des votes et de la présence d'une majorité des adhérents concernés, ils sont considérés comme valables.

Etaient présents :

- Thomas Boissière
- Adrien Moreaud
- Sylvain Lagièrè
- Kevin Guillot
- Lionel Munsch
- Nicolas Gulli
- Maxime Leclerc
- Arthur Hoareau
- Elmehdi Belahnech
- Jason Tsikis
- Florent Marini
- Olivier de Quay
- Jeremy Chevalier
- Sonia Kotbi
- Yves Philippot
- Agastya Catapoulé
- Clémence Duchesne
- Thibaud Weber
- Damien Thibal
- Johnathan Lancelot
- Jean Mortemousque

Pour soumettre à l'ordre du jour:

- L'élection du nouveau Conseil d'Administration
- Le changement du montant de la cotisation.

Election du nouveau Conseil d'Administration 2010/2011

Après les débats, il a été procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration :

- Liste unique présentée par Arthur Hoareau :
 - Arthur Hoareau
 - Adrien Moreaud
 - Jason Tsikis
 - Christophe Balmy
 - Clémence Duchesne
 - Jonathan Lancelot
 - Florent Marini
 - Sonia Kotbi
 - Jean Mortemousque
 - Sylvain Lagièrè
 - Maxime Le Clerc
 - Agastya Catapoulé
 - Damien Thibal
 - Thibaud Weber
 - Jérémy Chevalier
- Résultats du vote :
 - Nombre de votants : 21
 - Vote Pour : 19
 - Vote Contre : 1
 - Vote Blanc 1
- Le vote étant accepté, les nouveaux administrateurs devront élire leur bureau dès le premier conseil d'administration et prendront le plein exercice de leurs pouvoirs le 1^{er} Mai 2009. L'ancien bureau restera actif le temps d'effectuer une passation efficace et de terminer certains de leurs projets.

Des réserves ont néanmoins été émises. En effet, la liste est composée de 15 personnes là où les statuts en prévoient 12. Un trop grand nombre de membre actifs pouvant être contre-productif, il est conseillé au conseil d'administration élu de réduire le nombre d'administrateurs dès les premiers CA. Toute personne voulant participer reste la bienvenue, il s'agit néanmoins d'évaluer la réelle motivation des administrateurs.

Vote pour le montant de la Cotisation 2010/2011

Le bureau 2009/2010 composé de Thomas Boissière, Adrien Moreaud et Sylvain Lagièrè ayant soulevé certains problèmes quand au montant des frais de gestion courante de l'association (s'élevant à près de 450 € pour l'année 2009/2010, subventions comprises), il a été proposé de voir la cotisation passer de l'euro symbolique (en vigueur depuis septembre 2008), à un montant de 5 € qui permettrait, au risque de perdre des adhérents, de financer la gestion courante de l'association.

Après les débats, il a été procédé au vote :

- Objet : « Etes-vous favorables à une augmentation de la cotisation annuelle de 1 € à 5 €. »
- Résultats du vote
 - o Nombre de votants : 21
 - o Vote Pour : 17
 - o Vote Contre : 2
 - o Vote Blanc : 2
- Mesure acceptée : elle prendra effet au début de l'année sociale : le 1^{er} Septembre 2010.

L'ancien bureau ayant présenté la proposition insiste néanmoins sur le fait qu'une cotisation non symbolique devait représenter un réel avantage pour les adhérents (tarifs réduits, accès à des services réservés aux adhérents, etc), ce qu'une cotisation symbolique ne permettait pas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Le Secrétaire Général, Adrien Moreaud.

Handwritten signature of Adrien Moreaud in black ink.

Le Président : Thomas Boissière.

Handwritten signature of Thomas Boissière in black ink.